



## Intimidation par la police sur la base de propos mensongers.

Par **Elledéache**, le **14/06/2009** à **13:49**

Bonjour,

dans la nuit de samedi à dimanche, des voisins particulièrement bruyants (chansons, musique...) fenêtres ouvertes m'empêchent de dormir. A 2h15 du matin, je compose le 17. UN policier à Montpellier me répond, j'habite Sète. J'explique ce qui se passe en donnant des détails pour localiser la source du bruit.

3/4 d'heure plus tard, je rappelle, le vacarme n'ayant pas cessé. J'explique alors au même policier que ce que je lui ai déjà dit précédemment. Il devient plus aimable, j'indique alors que mon logement est de l'autre côté du canal par rapport au commissariat, que les policiers n'ont qu'à sortir du commissariat et à avancer impasse de la Bordigue pour voir la source du bruit. Il me signale qu'il va transmettre à Sète. Il est alors 3h45 quand le téléphone sonne. Une voix féminine passablement excitée me demande " si je n'ai pas osé insulter la police". Je réponds alors que je ne l'ai pas fait. Elle me rétorque que si, "j'aurais traité les policiers de "feignants", (ce qui n'a jamais été le cas) et me menace de me **flanquer un délit d'outrage si je ne me tiens pas tranquille.**

JE ne tolère pas que les forces de police me menacent et cherchent à m'intimider en se basant sur des propos que je n'ai pas prononcés, bien qu'elle dise que tout est enregistré sur la bande.

Que puis-je faire, à part faire comme si rien ne s'est passé, ce que je refuse.

Merci.

Par **frog**, le **14/06/2009** à **14:46**

Tu prends une feuille blanche et un stylo, et tu fais part de tes doléances à Monsieur ou Madame le chef de service du commissariat de ta ville en prenant soin de relater la chronologie des évènements.

La prochaine fois en cas de tapage si ta ville dispose d'une police municipale travaillant la nuit, contacte plutôt celle-ci. Les effectifs sont plus disponibles que ceux de la police nationale (environ 3 à 6 policiers pour 100.000 habitants de nuit, à s'occuper des accidents, des cambriolages, des appels à secours,... On comprend mieux les délais d'attente pour des 'simples' tapages).